

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1201 Démarches d'investigation et de création			
Code	PEUN1B21INVES	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Charlène GHISLAIN (ghislainc@helha.be) Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Florence STERCK (florence.sterck@helha.be) Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Sandrine BOUCART (sandrine.boucart@helha.be) Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be) Louise DEBAILLEUL (louise.debailleul@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
 - 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
 - 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) spécifique(s) à chaque discipline pour concevoir une activité d'enseignement ;
Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à différentes disciplines dans diverses situations.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B21INVESA Education culturelle et artistique 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESB Mathématiques 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESC Sciences et formation manuelle technique technologique et numérique 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B21INVESA Education culturelle et artistique 10

PEUN1B21INVESB Mathématiques 10

PEUN1B21INVESC Sciences et formation manuelle technique technologique et numérique 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education culturelle et artistique			
Code	22_PEUN1B21INVESA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) spécifique(s) à chaque discipline pour concevoir une activité d'enseignement ;
- Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
- Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
- Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à différentes disciplines dans diverses situations.
- L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Nous nous plongerons dans le processus de création et tenterons de comprendre les mécanismes fondamentaux qui sous-tendent la pensée créative.
- Nous chercherons à identifier les éléments propices à la créativité, en vue de les intégrer dans nos méthodes d'enseignement.
- Nous explorerons des concepts liés à l'éducation culturelle et artistique dans le but de les intégrer à des démarches d'investigation et de création. Ces concepts se rapporteront principalement à la "compréhension, l'interprétation et la mise en perspective" des œuvres culturelles et artistiques, ainsi qu'à la résolution de problèmes en lien avec l'analyse et l'appréciation de ces créations.

Démarches d'apprentissage

Dans le cadre de cette démarche, l'approche se veut initialement similaire à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes appliquer dans l'enseignement aux élèves de la M1 à la P2.

Elle englobe les éléments suivants :

- La mise en œuvre de plusieurs séquences d'apprentissage, à la fois disciplinaires et interdisciplinaires, visant à

immerger les étudiants dans l'expérience.

- La réflexion rétrospective sur les démarches pédagogiques vécues, favorisant ainsi la prise de recul et l'analyse critique.
- L'identification et la maîtrise de divers contenus en lien avec le tronc commun, adaptés à l'expression plastique, avec une approche résolument constructive, pratique, et didactique.
- La mise en avant d'une démarche active et concrète dans l'expression plastique, avec un accent particulier sur l'aspect pratique et didactique.
- Après une première orientation sur une rubrique spécifique à l'expression plastique, chaque participant sera encouragé à rechercher et à développer des solutions adaptées à la demande, en faisant preuve d'originalité, de créativité et d'une volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des sessions d'échange, qu'elles soient individuelles ou en groupe, seront organisées.
L'enseignant se rendra disponible pendant les cours et en dehors (en ligne et hors-ligne).

Sources et références

Les ressources seront fournies en classe.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours. Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du module.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Prj + Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux en échec. **Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mathématiques			
Code	22_PEUN1B21INVESB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine BOUCART (sandrine.boucart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal est d'accompagner l'étudiant à poursuivre l'acquisition de compétences mathématiques afin de se mettre de plus en plus dans la peau d'un instituteur.

En particulier, maîtriser certaines notions mathématiques (insistance sur les sens) relatives aux activités réalisées à l'école maternelle en réalisant des liens avec le programme et en parcourant leur évolution au cours des années d'apprentissage, comprendre et critiquer des documents traitant de ces notions en abordant une réflexion plus élaborée sur la matière et sur ses aspects pédagogiques, faire de la mathématique un outil, un mode d'expression pour les enfants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

1. Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) mathématique(s) à chaque discipline pour concevoir une démarche d'investigation ou de création ;
2. Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
3. Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
4. Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à la résolution de problèmes dans diverses situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Maîtriser les concepts liés à la discipline : traitement de données et grandeurs ; mobiliser et mettre en application les outils présentés au sein de l'UE, sur base des notions de la partie mathématique de l'UE

Découverte des compétences et des attendus mathématiques à faire développer chez les enfants du préscolaire à travers des jeux, activités, documents variés dont le Programme de l'école maternelle.

S'approprier des concepts mathématiques au service de la démarche d'investigation et/ou de création. Ces concepts seront de l'ordre du "trier, classer et ranger" et de la résolution de problème notamment appliquée aux mesures de grandeurs.

Démarches d'apprentissage

Contenus pratiques et théoriques développant l'utilisation spécifique d'outils au service d'activités d'enseignement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du MA en dehors des heures de cours.

Sources et références

Les sources et références seront déposées sur connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabus et explications postés sur le cours connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée sous forme de moyenne entre les disciplines.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences et formation manuelle technique technologique et numérique			
Code	22_PEUN1B21INVESC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Louise DEBAILLEUL (louise.debailleul@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage terminaux sont :

AAT 4 : Prendre conscience de l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique. Être capable de développer des connaissances à ce niveau et les appliquer.

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence.

Les acquis d'apprentissage spécifiques sont :

- Identifier les différentes étapes de la démarche d'investigation.
- Identifier les différentes étapes de la démarche de recherche en maternelle.
- Utiliser le référentiel de sciences du tronc commun.
- Appliquer la démarche de recherche à un sujet du référentiel du tronc commun.
- Identifier les étapes de la démarche utilisée pour enseigner la FMTT.
- Appliquer la démarche FMT.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1) En sciences :

- Définir les grandes étapes de la démarche de recherche
- Utiliser la démarche de recherche pour créer une activité d'enseignement en lien avec le référentiel du tron commun.

2) En FMTT :

- Définir la démarche FMT afin de pouvoir l'appliquer à une activité d'enseignement.

Démarches d'apprentissage

- Faire vivre aux étudiants des activités d'enseignement des sciences et de FMTT en lien avec le référentiel du tronc commun.
- Mise en commun des apprentissages tirés de ces activités.
- Travail par groupe, en semi-autonomie, sur un sujet du référentiel du tronc commun.
- Présentation aux pairs des résultats du travail semi-autonome.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants lors du travail en semi-autonomie : suivi de la réflexion et réponse aux questions.

Sources et références

- Référentiel du tronc commun.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents sur la plateforme ConnectED : Contenu du cours / Consignes / Modalités d'évaluation.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation reposera sur le contenu de différents travaux écrits ainsi que sur leur défense orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).